

CONVOCAATION DU
Conseil communautaire d'installation
du mardi 31 mars 2026 à 19h30
Salle d'Audience de la MCI

Madame, Monsieur le Conseiller communautaire,

Conformément aux dispositions des articles L.5211-6, L.5211-8, L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire issu du renouvellement général des conseils municipaux doit se réunir au plus tard le vendredi de la quatrième semaine suivant l'élection des maires.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir assister à la séance d'installation du Conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) qui se tiendra :

Le mardi 31 mars 2026 à 19h30

Maison de la coopération intercommunale - 133 quai Saint Réal - 73600 Moûtiers

en salle d'audience

A l'ordre du jour :

- 1. Installation du Conseil communautaire** (*par le président sortant*)
- 2. Désignation de deux secrétaires de séance**
- 3. Approbation du procès verbal du 3 mars 2026**
- 4. Élection du président** (*sous la présidence du doyen de l'assemblée*)
- 5. Détermination du nombre de vice-présidents** (*par le nouveau président*)
- 6. Élection des vice-présidents**
- 7. Composition du bureau communautaire**
- 8. Lecture de la charte de l'élu local**
- 9. Délégations du Conseil communautaire au président et au bureau communautaire en application de l'article L.5211-10 du CGCT**
- 10. Fixation des indemnités de fonctions du président et des vice-présidents**
- 11. Questions diverses**

Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

